

# Profil Socio-Démographique

---

## SOMBREFFE

Code INS	92114
Code Cluster	W5
Cluster Socio-économique	Communes avec activités économiques en zones rurales ou semi-urbaine
Arrondissement	Arrondissement de Namur
Province	Namur
Région	Wallonie

 **Belfius**

**Public Finance**

*PLAS JEAN*

## Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

## Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

# Avant-propos

---

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux séniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

Dirk Gyselincx.  
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

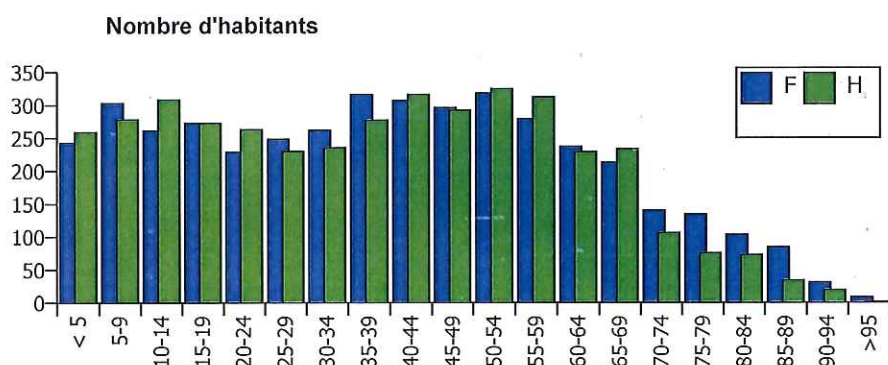


## 1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population \*

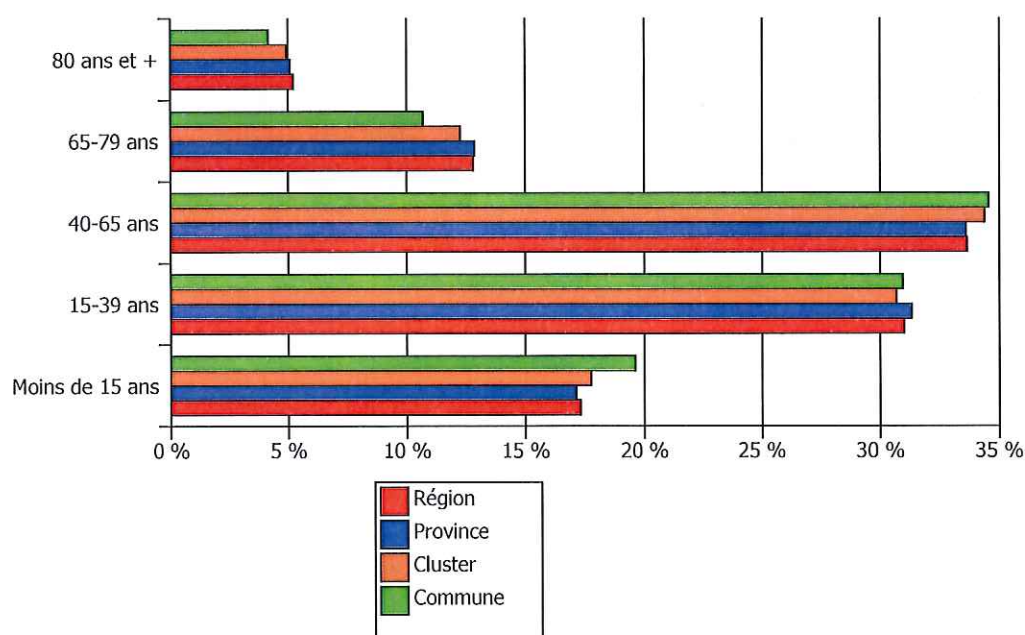
### 1.1. Structure démographique

#### Population 2017

SOMBREFFE	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	807	48,8 %	845	51,2 %	1.652	19,6 %
15-39 ans	1.328	51,0 %	1.278	49,0 %	2.606	30,9 %
40-65 ans	1.437	49,4 %	1.474	50,6 %	2.911	34,6 %
65-79 ans	487	54,1 %	414	45,9 %	901	10,7 %
80 ans et +	226	64,2 %	126	35,8 %	352	4,2 %
<b>Total</b>	<b>4.285</b>	<b>50,9 %</b>	<b>4.137</b>	<b>49,1 %</b>	<b>8.422</b>	<b>100,0%</b>



### Structure par âge - Comparaison : population 2017



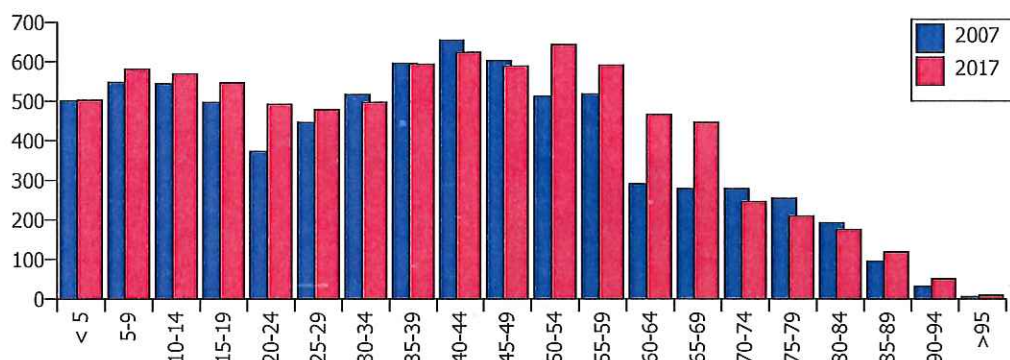
\* Source : SPF Economie - DGSIE

## 1.2. Evolution démographique : 2007-2017

### Evolution de la population totale

SOMBREFFE	2007	2017	Evol. 07-17	Evol. en %
Moins de 15 ans	1.593	1.652	59	3,7 %
15-39 ans	2.428	2.606	178	7,3 %
40-65 ans	2.576	2.911	335	13,0 %
65-79 ans	810	901	91	11,2 %
80 ans et +	325	352	27	8,3 %
<b>Total</b>	<b>7.732</b>	<b>8.422</b>	<b>690</b>	<b>8,9 %</b>

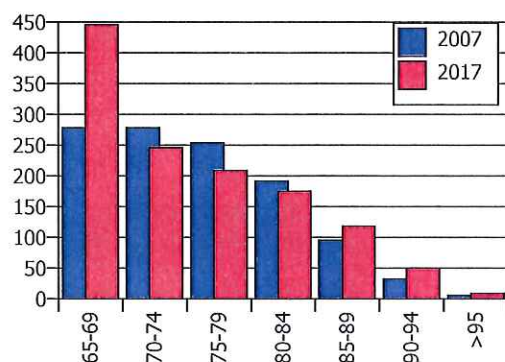
Nombre d'habitants



### Evolution de la population de plus de 65 ans

SOMBREFFE

	2007	2017	Evolut°	En %
65-69	278	446	168	60,43 %
70-74	278	246	-32	-11,51 %
75-79	254	209	-45	-17,72 %
80-84	192	175	-17	-8,85 %
85-89	95	118	23	24,21 %
90-94	32	50	18	56,25 %
>95	6	9	3	50,00 %
<b>Total &gt; 65 ans</b>	<b>1.135</b>	<b>1.253</b>	<b>118</b>	<b>10,40 %</b>



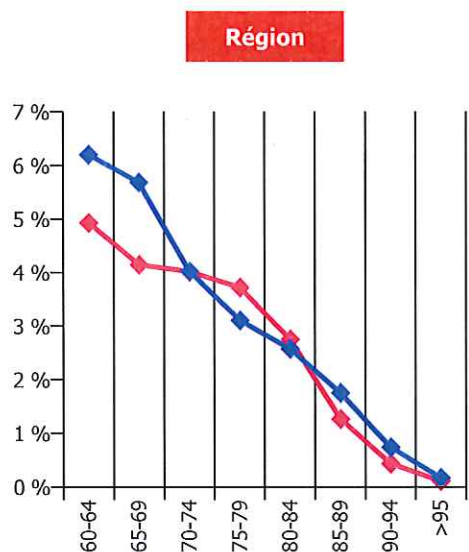
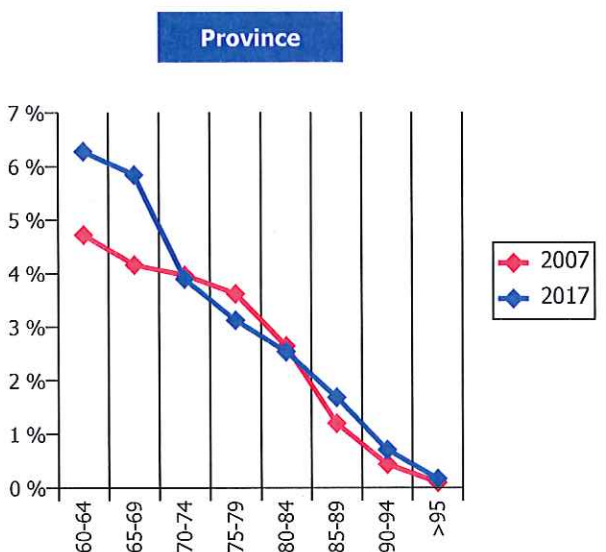
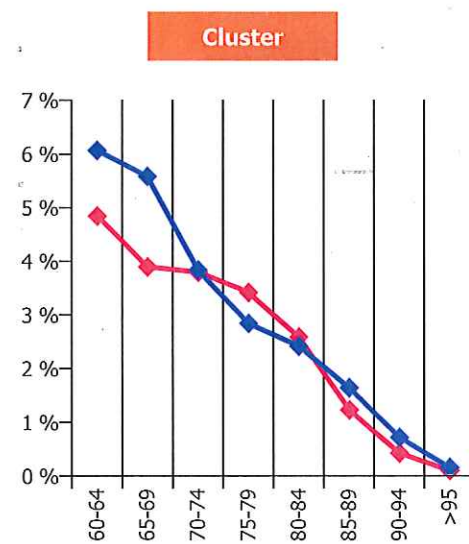
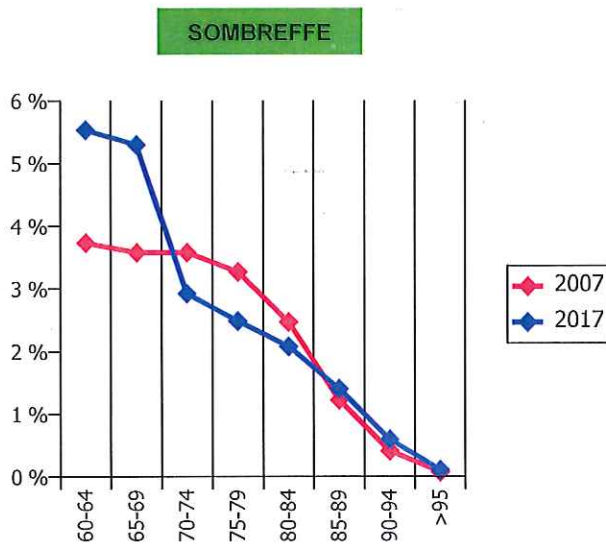
### Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

## Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

En % de la population totale

	SOMBREFFE		Cluster		Province		Région	
	2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
60-64	3,7 %	5,5 %	4,8 %	6,1 %	4,7 %	6,3 %	4,9 %	6,2 %
65-69	3,6 %	5,3 %	3,9 %	5,6 %	4,2 %	5,8 %	4,1 %	5,7 %
70-74	3,6 %	2,9 %	3,8 %	3,8 %	4,0 %	3,9 %	4,0 %	4,0 %
75-79	3,3 %	2,5 %	3,4 %	2,8 %	3,6 %	3,1 %	3,7 %	3,1 %
80-84	2,5 %	2,1 %	2,6 %	2,4 %	2,6 %	2,5 %	2,8 %	2,6 %
85-89	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,6 %	1,2 %	1,7 %	1,3 %	1,7 %
90-94	0,4 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Pop > 60	18,3 %	20,4 %	20,3 %	23,2 %	20,8 %	24,2 %	21,4 %	24,2 %



\* Source : SPF Economie - DGSIE

## Evolution comparative des coefficients démographiques : 2007-2017

Vieillessement	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	71,2 %	82,0 %	89,7 %	92,7 %
2017	75,8 %	96,8 %	104,7 %	104,1 %
Différence 2007-2017	4,6 %	14,7 %	15,0 %	11,4 %

Dépendance	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	54,5 %	52,7 %	52,2 %	52,3 %
2017	52,7 %	53,7 %	54,0 %	54,7 %
Différence 2007-2017	-1,9 %	1,0 %	1,9 %	2,3 %

Dépendance âgés	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	22,7 %	23,7 %	24,7 %	25,2 %
2017	22,7 %	26,4 %	27,6 %	27,9 %
Différence 2007-2017	0,0 %	2,7 %	3,0 %	2,7 %

Vieillessement actifs pot.	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	106,1 %	105,4 %	102,7 %	104,0 %
2017	111,7 %	112,1 %	107,3 %	108,6 %
Différence 2007-2017	5,6 %	6,6 %	4,6 %	4,6 %

Intensité du vieillissement	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	28,6 %	28,1 %	27,1 %	27,7 %
2017	28,1 %	28,7 %	28,3 %	29,0 %
Différence 2007-2017	-0,5 %	0,5 %	1,2 %	1,2 %

### Principaux indicateurs de structure démographique : définition \*

<b>Coefficient de vieillissement</b>	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance</b>	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance des âgés</b>	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de vieillissement des actifs potentiels</b>	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient d'intensité du vieillissement</b>	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).



## Evolution démographique - Composantes \*

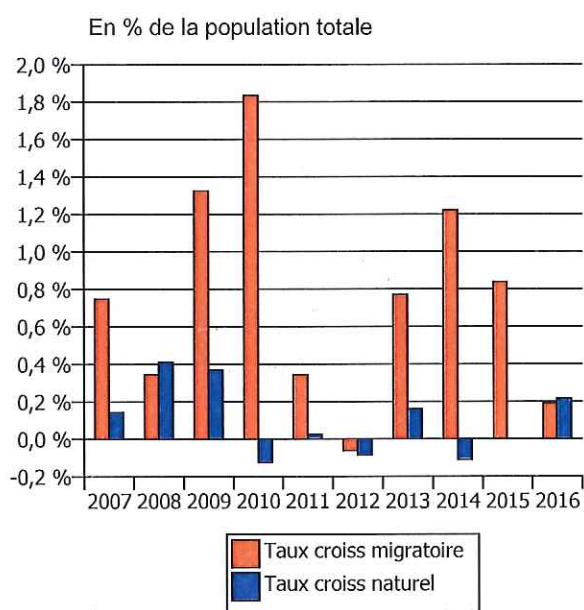
### Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **SOMBREFFE**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2007	7.732	11	58	69
2008	7.801	32	27	59
2009	7.860	29	105	134
2010	7.994	-10	148	138
2011	8.132	2	28	30
2012	8.162	-7	-5	-12
2013	8.150	13	63	76
2014	8.226	-9	101	92
2015	8.318	0	70	70
2016	8.388	18	16	34
2007-2016		79	611	690



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

### Evolution comparative (taux de croissance 2007-2016 en % de la population)

2007-2016	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
<b>SOMBREFFE</b>	1,00 %	7,55 %	8,55 %
<b>Cluster</b>	0,39 %	5,53 %	5,92 %
<b>Province</b>	0,82 %	5,34 %	6,15 %
<b>Région</b>	0,53 %	4,54 %	5,07 %

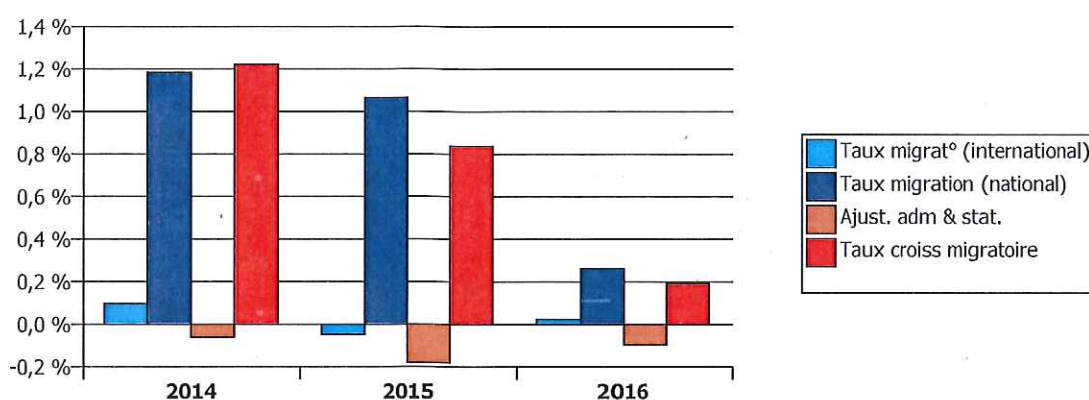
\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Evolution des composantes migratoires

### SOMBREFFE

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2012	21	28	-7	12	-10	-5
2013	13	18	-5	65	3	63
2014	34	26	8	98	-5	101
2015	21	25	-4	89	-15	70
2016	28	26	2	22	-8	16
Total	117	123	-6	286	-35	245

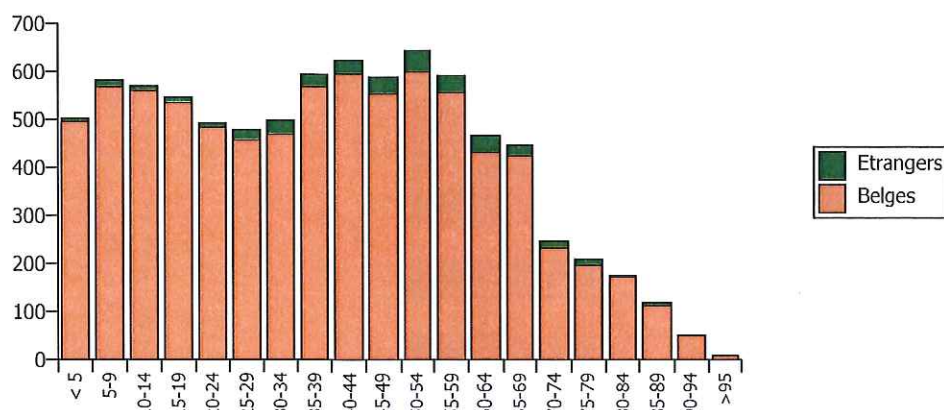
### Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



## Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	4,07 %	5,42 %	4,18 %	9,21 %
2017	4,25 %	6,73 %	4,92 %	10,09 %
Différence 2007-2017	0,18 %	1,31 %	0,75 %	0,88 %

### Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2017)



\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	1,18 %	1,11 %	1,15 %	1,13 %
2016	1,06 %	0,98 %	1,02 %	1,03 %
<b>Moyenne 2007-16</b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,07 %</b>	<b>1,12 %</b>	<b>1,11 %</b>

Taux mortalité	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	1,03 %	0,97 %	0,98 %	1,04 %
2016	0,85 %	1,02 %	1,03 %	1,06 %
<b>Moyenne 2007-2016</b>	<b>1,05 %</b>	<b>1,04 %</b>	<b>1,03 %</b>	<b>1,06 %</b>

Rap. masculinité	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	96,06 %	95,17 %	94,33 %	93,71 %
2017	96,55 %	95,93 %	95,92 %	95,36 %
<b>Evolution 2007-17</b>	<b>0,48 %</b>	<b>0,76 %</b>	<b>1,60 %</b>	<b>1,65 %</b>

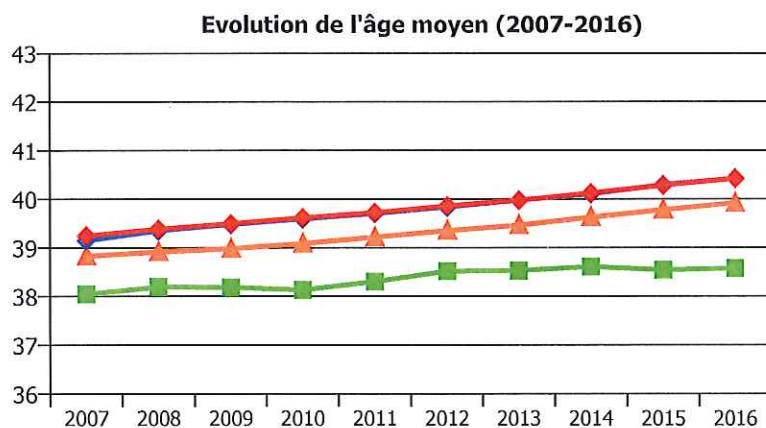
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

## Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

Age moyen	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2007	38,0	38,8	39,1	39,2
2016	38,6	39,9	40,4	40,4
<b>Evolution (en année)</b>	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>

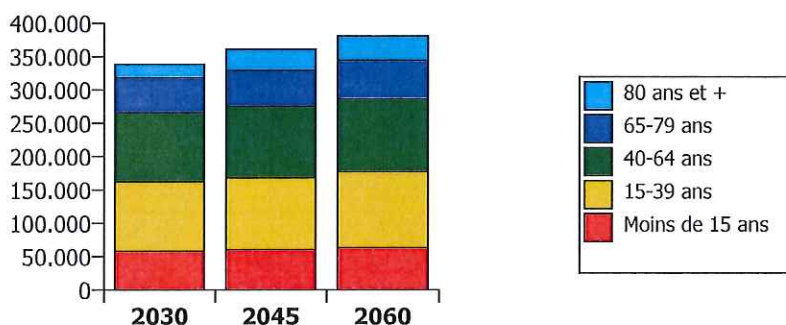


\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## 2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement \*

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

### Arrondissement de Namur



### Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

#### Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	16,8 %	11,7 %	10,4 %
15-39 ans	12,8 %	9,0 %	8,1 %
40-64 ans	5,2 %	1,6 %	-0,3 %
65-79 ans	50,8 %	49,5 %	39,8 %
80 ans et +	131,1 %	126,6 %	113,5 %
<b>Population Tot.</b>	<b>21,5 %</b>	<b>18,0 %</b>	<b>15,2 %</b>

#### Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
<b>Moins de 15 ans</b>	Arrond.	17,2 %	16,8 %	16,7 %
	Province	17,0 %	16,3 %	16,3 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
<b>15-39 ans</b>	Arrond.	30,6 %	29,9 %	29,8 %
	Province	29,9 %	29,1 %	29,0 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
<b>40-64 ans</b>	Arrond.	30,7 %	29,8 %	28,8 %
	Province	30,9 %	30,0 %	29,1 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
<b>65-79 ans</b>	Arrond.	15,5 %	14,8 %	15,2 %
	Province	16,2 %	15,6 %	16,0 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
<b>80 ans et +</b>	Arrond.	5,9 %	8,8 %	9,5 %
	Province	5,9 %	9,0 %	9,7 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

## Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	124,3 %	130,2 %	128,0 %
2045	140,7 %	150,2 %	144,5 %
2060	147,4 %	157,2 %	149,5 %

Dépendance	Arrondissement	Province	Région
2030	63,0 %	64,4 %	64,3 %
2045	67,6 %	69,2 %	69,2 %
2060	70,7 %	72,3 %	71,5 %

Dépendance des âgés	Arrondissement	Province	Région
2030	34,9 %	36,4 %	36,1 %
2045	39,5 %	41,5 %	40,9 %
2060	42,1 %	44,2 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.	Arrondissement	Province	Région
2030	100,2 %	103,4 %	103,3 %
2045	99,6 %	103,0 %	101,7 %
2060	96,6 %	100,4 %	100,5 %

Intensité du vieill.	Arrondissement	Province	Région
2030	27,6 %	26,7 %	27,9 %
2045	37,3 %	36,6 %	37,2 %
2060	38,5 %	37,8 %	38,8 %

### Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusque 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

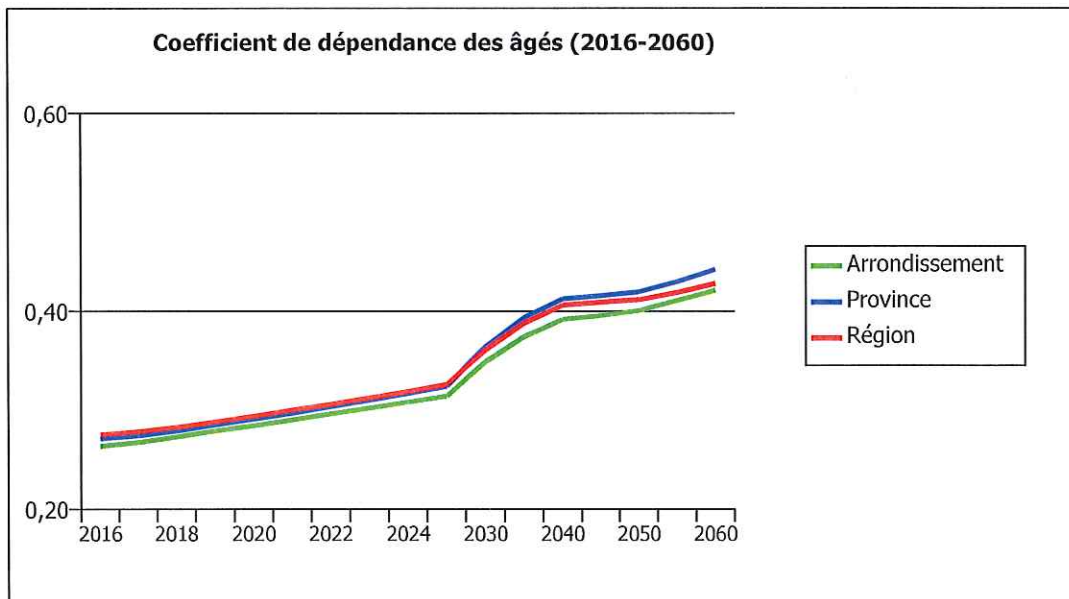
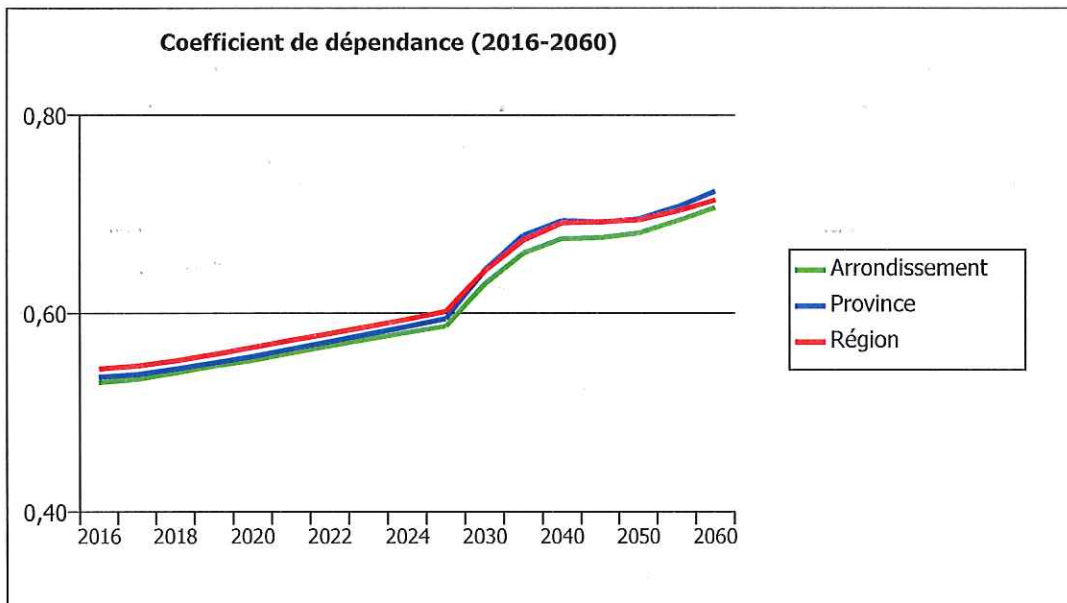
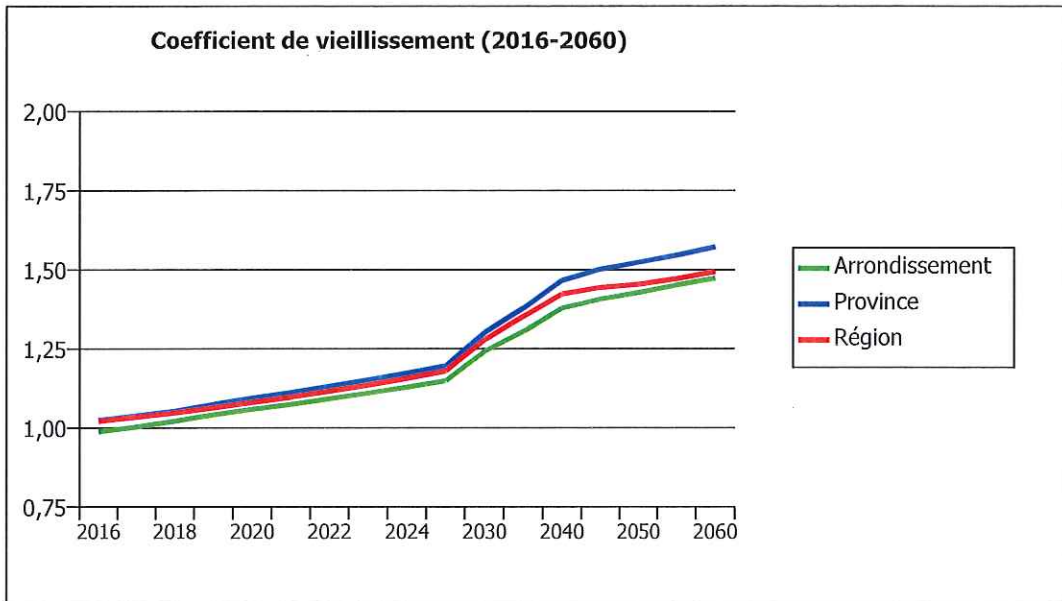
La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan :

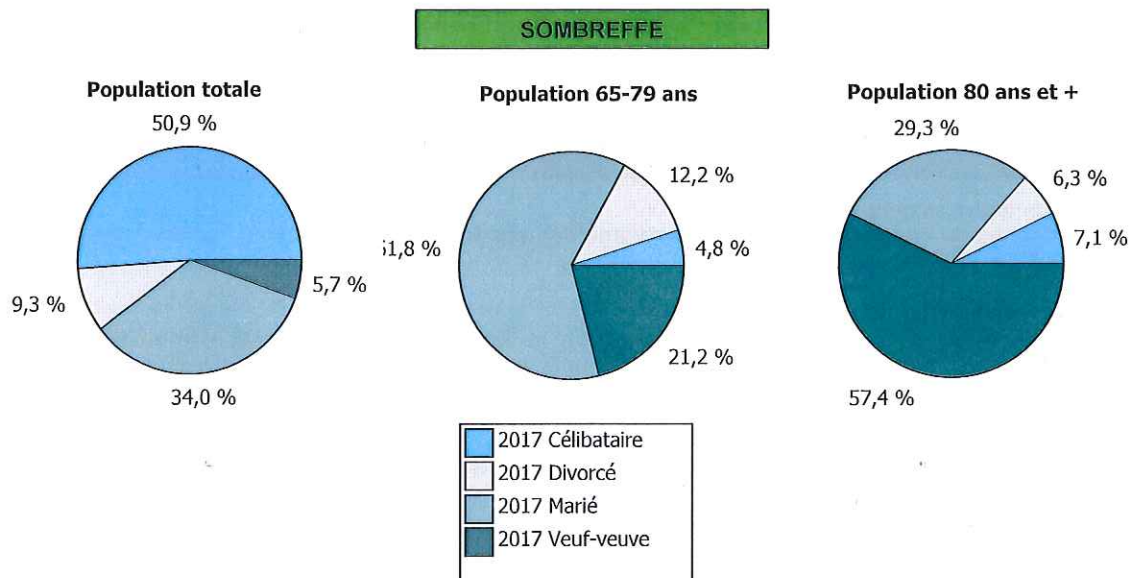
[www.plan.be](http://www.plan.be) « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



### 3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

#### 3.1. Etat civil - position économique

##### Etat civil en fonction de l'âge (2017)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	SOMBREFFE		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	162	1,9 %	1,9 %	1,9 %	1,9 %
	Homme	29	0,3 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,4 %</b>
80 ans et +	Femme	160	1,9 %	2,4 %	2,3 %	2,4 %
	Homme	42	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Total veufs &gt; 65 ans</b>	<b>Total général</b>	<b>393</b>	<b>4,7 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>5,4 %</b>

#### Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2011	3.130	2.860	5.292	5.786
2015	3.233	2.958	5.470	5.917
Evolution nombre	103	98	178	131
Taux de croissance (en %)	3,3 %	3,4 %	3,4 %	2,3 %

Taille moyenne des ménages	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2011	2,60	2,37	2,33	2,46
2015	2,57	2,34	2,32	2,43
Taux de croissance (en %)	-1,0 %	-1,2 %	-0,4 %	-1,3 %

Source : SPF Economie - DGSIE

## Position socio-économique (2015)

SOMBREFFE	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	1.685	1.813	3.498	42,1 %
Population active non occupée	202	214	416	5,0 %
Population non active	2.358	2.046	4.404	52,9 %
Population totale	4.245	4.073	8.318	100,0 %

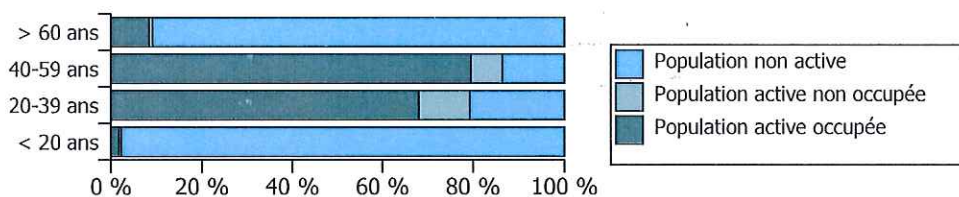
Source : WSE

### Position socio-économique

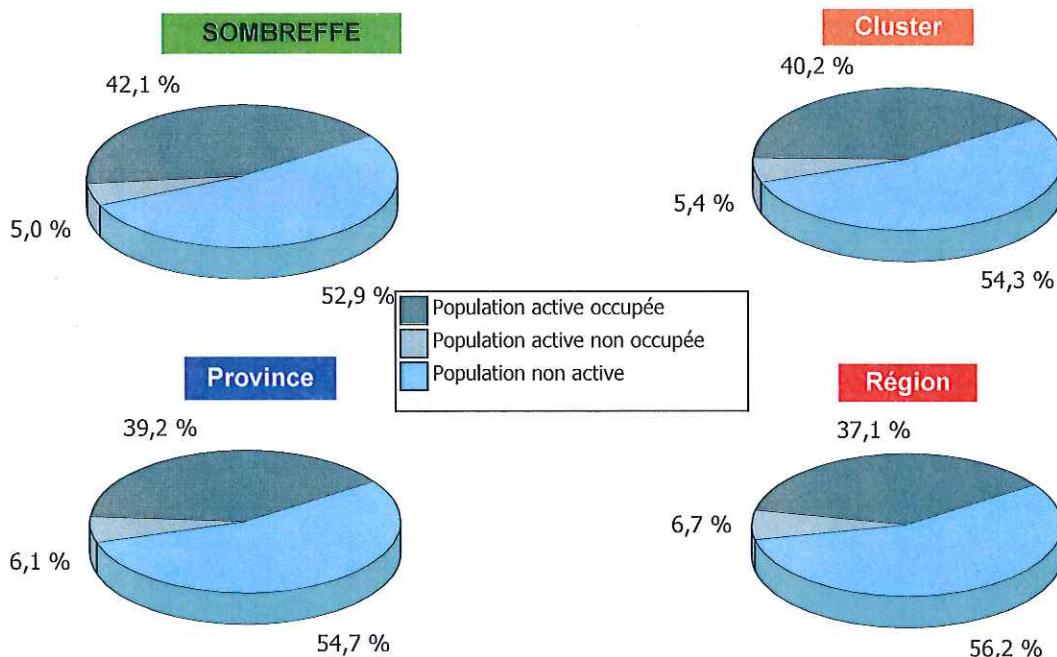
**Population active occupée :**  
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

**Population active non-occupée :**  
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

**Population non active :**  
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



### Comparaison de la structure de la population active / inactive





### Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Taux d'activité	72,0 %	70,3 %	69,5 %	67,6 %
45-49 ans	90,4 %	86,7 %	85,4 %	82,4 %
50-54 ans	86,1 %	83,1 %	82,0 %	79,3 %
55-59 ans	75,1 %	73,1 %	73,0 %	71,4 %
60-64 ans	34,1 %	32,3 %	33,3 %	32,4 %

Taux d'activité :

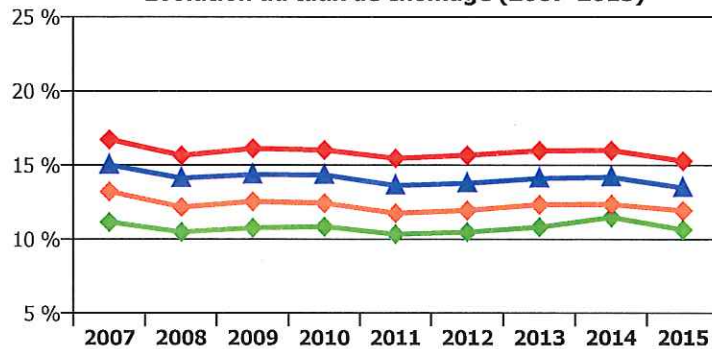
Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	10,6 %	11,9 %	13,4 %	15,3 %
18-19 ans	28,6 %	36,6 %	38,9 %	40,1 %
20-24 ans	33,1 %	31,7 %	32,4 %	34,7 %
25-29 ans	15,4 %	15,9 %	17,3 %	19,9 %
30-34 ans	8,9 %	10,1 %	12,0 %	14,3 %
35-39 ans	8,4 %	8,6 %	9,9 %	12,0 %

Evolution du taux de chômage (2007-2015)



Source : WSE

### Structure de la population non occupée et pensionnée ( 2015)

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	27,4 %	29,9 %	31,4 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	52,7 %	45,7 %	44,5 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	3,8 %	3,6 %	3,1 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	1,0 %	1,0 %	2,0 %	2,2 %
Incapacité / handicap	4,0 %	5,1 %	5,1 %	5,9 %
Autre	11,1 %	14,7 %	13,8 %	17,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

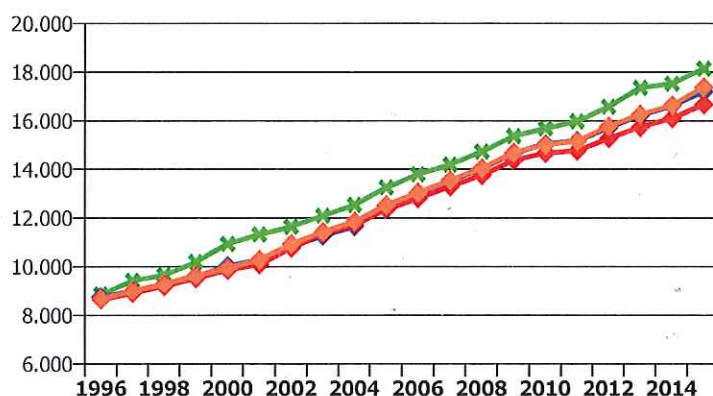
## 3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2015 - revenus 2014)

Revenu moyen (déclarat°)	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2005	24.279	22.894	22.048	23.017
2015	33.434	31.070	30.320	31.216
Evolution 2005-2015 (en %)	37,7 %	35,7 %	37,5 %	35,6 %

Revenu moyen (par hab.)	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2005	13.246	12.532	12.503	12.357
2015	18.136	17.370	17.190	16.671
Evolution 2005-2015 (en %)	36,9 %	38,6 %	37,5 %	34,9 %

Evolution du revenu moyen par hab. (1996-2015)



### Structure des revenus

EUR par Hab.	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	17.942	17.077	16.979	16.437
Revenus immobiliers	190	196	213	213
Revenus mobiliers	36	139	37	59
Revenus divers	25	17	23	20
Dépenses déductibles	-57	-58	-61	-58
<b>Revenus nets imposables</b>	<b>18.136</b>	<b>17.370</b>	<b>17.190</b>	<b>16.671</b>

### Répartition des déclarations par tranche de revenus

	SOMBREFFE		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	674	15,0 %	13,8 %	14,7 %	14,8 %
<20.000	1.135	25,3 %	28,6 %	28,9 %	30,8 %
<30.000	920	20,5 %	22,1 %	21,4 %	21,6 %
<40.000	538	12,0 %	12,9 %	12,4 %	12,1 %
<50.000	381	8,5 %	7,5 %	7,6 %	7,1 %
>50.000	846	18,8 %	15,1 %	15,1 %	13,6 %
<b>Nbr. tot. déclarat°</b>	<b>4.494</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Nombre de déclarat° (en % populat°)</b>	<b>54,6 %</b>	<b>55,5 %</b>	<b>56,1 %</b>	<b>55,9 %</b>
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

## Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2015

Bénéficiaires pension	SOMBREFFE		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	1.090	13,1 %	14,8 %	14,9 %	15,3 %
GRAPA & Rev. garanti	72	0,9 %	0,8 %	1,1 %	1,0 %
Secteur public	356	4,3 %	4,7 %	6,1 %	4,8 %
<b>Total</b>	<b>1.518</b>	<b>18,2 %</b>	<b>20,3 %</b>	<b>22,1 %</b>	<b>21,1 %</b>

Allocation mensuelle moyenne	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Salariés	1.017,6	1.003,5	917,9	943,5
Indépendants	547,1	526,7	517,0	516,2
GRAPA & Rev. garanti	349,2	316,2	335,2	325,2
Secteur public	1.695,9	1.698,0	1.712,2	1.742,5

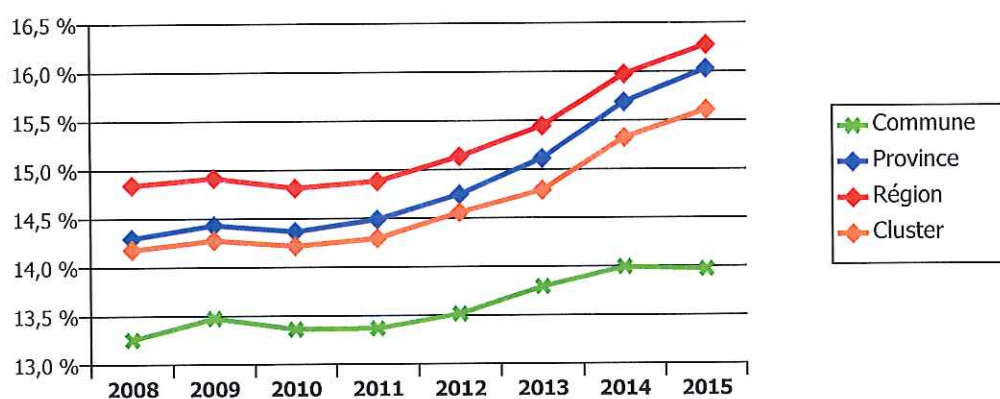
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

### Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2015)



## Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2016

SOMBREFFE	2015	2016	Evolution	en %
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	2	3	1	50,0 %
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	57	66	9	15,2 %
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>16,4 %</b>

### Droit à l'intégration sociale (DIS)

Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.

Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

### Droit à l'aide sociale (DAS)

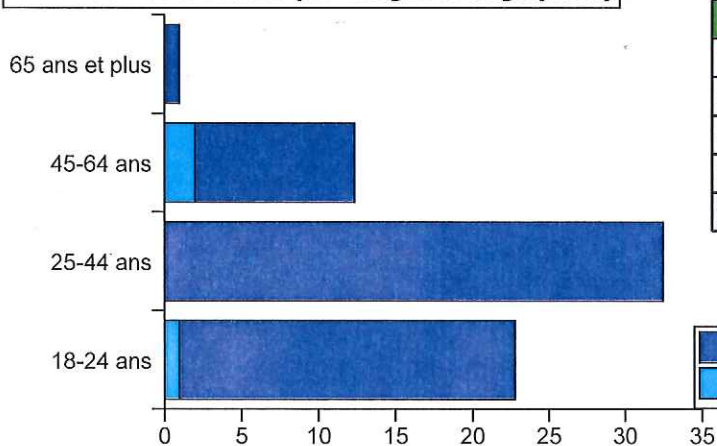
Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.

Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.

Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2016)



SOMBREFFE	2015	2016	Evol.	en %
18-24 ans	21	23	2	7,6 %
25-44 ans	25	32	7	29,3 %
45-64 ans	12	12	1	5,7 %
65 ans et plus		1	1	
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>69</b>	<b>11</b>	<b>18,38 %</b>

### Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2016

Population totale	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,4	0,3	1,0	1,3
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	7,8	9,0	14,5	16,6
<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>9,3</b>	<b>15,5</b>	<b>17,8</b>

Source : SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2015

En % de la pop. de 65 ans et +	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
	5,91 %	4,85 %	6,60 %	5,76 %

### 3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé ( BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

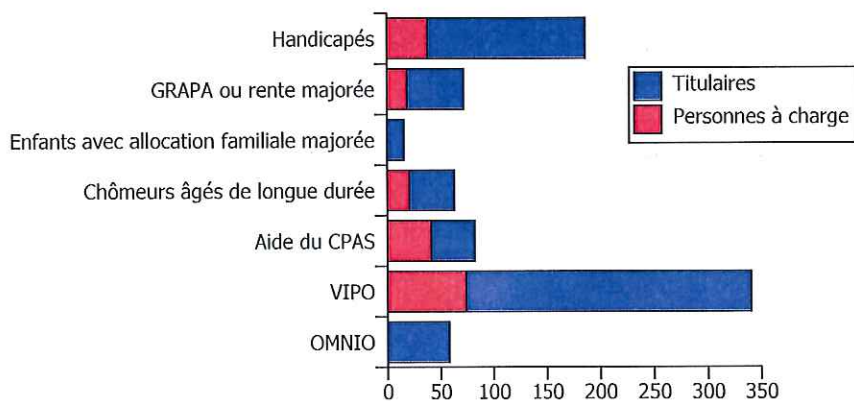
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal \*

\* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

**Répartition par type de bénéficiaires : 2010**



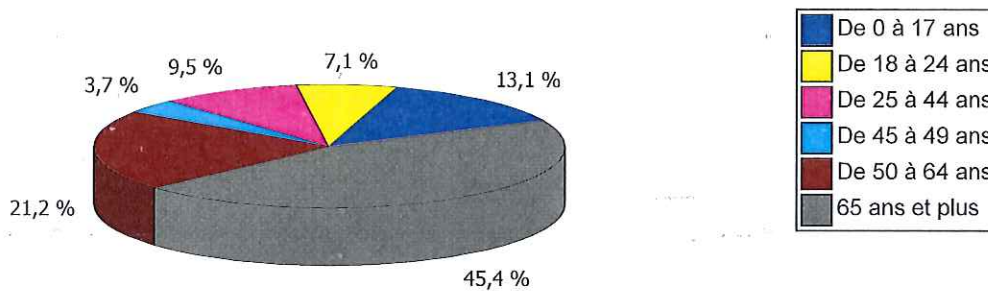
SOMBREFFE	2008	2009	2010	variat° 08-10
OMNIO	26	46	58	123,1 %
VIPO	413	378	340	-17,7 %
Aide du CPAS	61	76	82	34,4 %
Chômeurs âgés de longue durée	71	67	63	-11,3 %
Enfants avec allocation familiale majorée	11	4	16	45,5 %
GRAPA ou rente majorée	48	59	72	50,0 %
Handicapés	191	198	186	-2,6 %
<b>Total</b>	<b>821</b>	<b>828</b>	<b>817</b>	<b>-0,5 %</b>

## Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2010)

Type bénéficiaire	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
OMNIO	0,7 %	1,9 %	1,7 %	2,4 %
VIPO	4,3 %	5,3 %	4,8 %	5,5 %
Aide du CPAS	1,0 %	1,1 %	2,0 %	2,4 %
Chômeurs âgés de longue durée	0,8 %	1,1 %	1,1 %	1,3 %
Enfants avec allocation familiale majorée	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
GRAPA ou rente majorée	0,9 %	0,8 %	1,0 %	0,9 %
Handicapés	2,3 %	2,6 %	2,8 %	2,7 %
<b>Total</b>	<b>10,2 %</b>	<b>12,8 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>15,4 %</b>

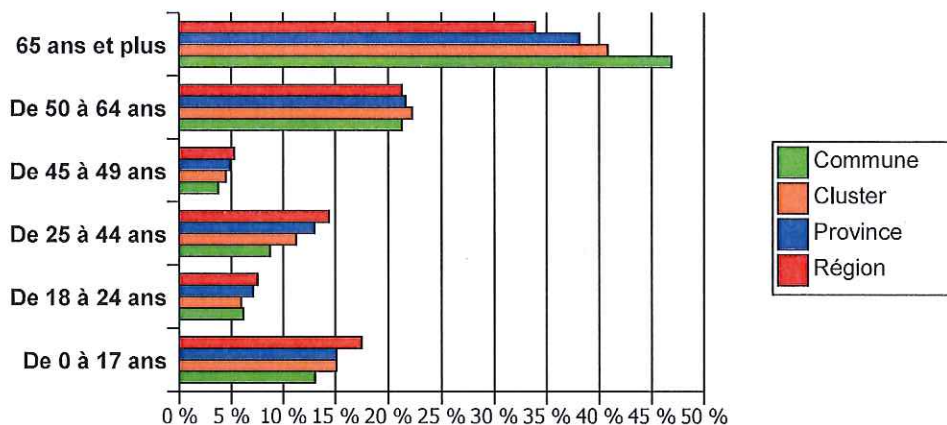
## Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge

Répartition par âge (2010)



SOMBREFFE	2008	2009	2010	Variat° 08-10
De 0 à 17 ans	104	112	107	2,9 %
De 18 à 24 ans	41	54	58	41,5 %
De 25 à 44 ans	69	70	78	13,0 %
De 45 à 49 ans	29	34	30	3,4 %
De 50 à 64 ans	178	176	173	-2,8 %
65 ans et plus	406	382	371	-8,6 %
<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>828</b>	<b>817</b>	<b>-1,2 %</b>

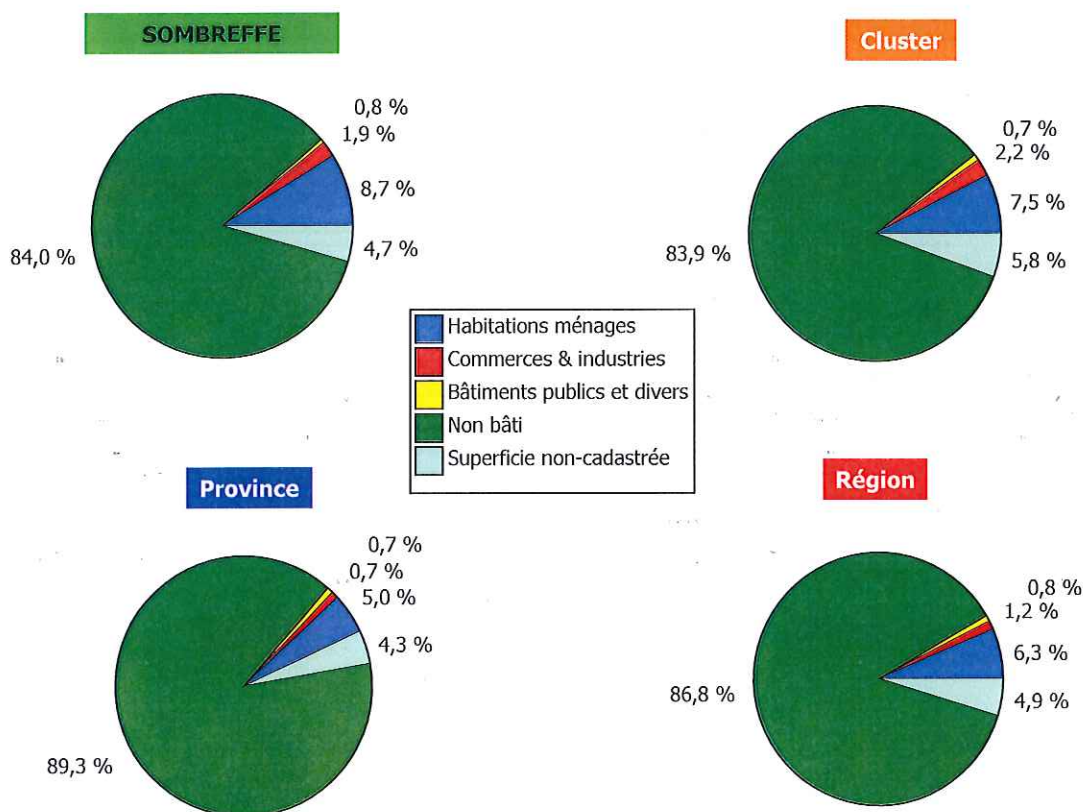
## Comparaison



### 3.4. Structure foncière et dynamique immobilière \*

#### Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2015

Superficie cadastr.	Densité de la population			
	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
en Ha	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>
3.412,0	243,8	213,5	138,8	224,2



#### Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2015

	SOMBREFFE		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	11,0	3,7 %	5,1 %	4,7 %	5,4 %
Commerces & industries	2,0	3,1 %	4,8 %	2,1 %	2,1 %
Bâtiments publics et divers	2,0	7,4 %	5,4 %	0,1 %	2,4 %
Non bâti	-14,0	-0,5 %	-0,4 %	-0,3 %	-0,4 %

#### Espace résidentiel par habitant (2015)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m<sup>2</sup> par habitant.

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2010	405,3	411,1	416,9	323,9
2015	401,5	416,9	420,0	329,4
Evolution 2010-15	-0,9 %	1,4 %	0,7 %	1,7 %

\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

### Parc immobilier : 2010-2015 (nombre de logements)

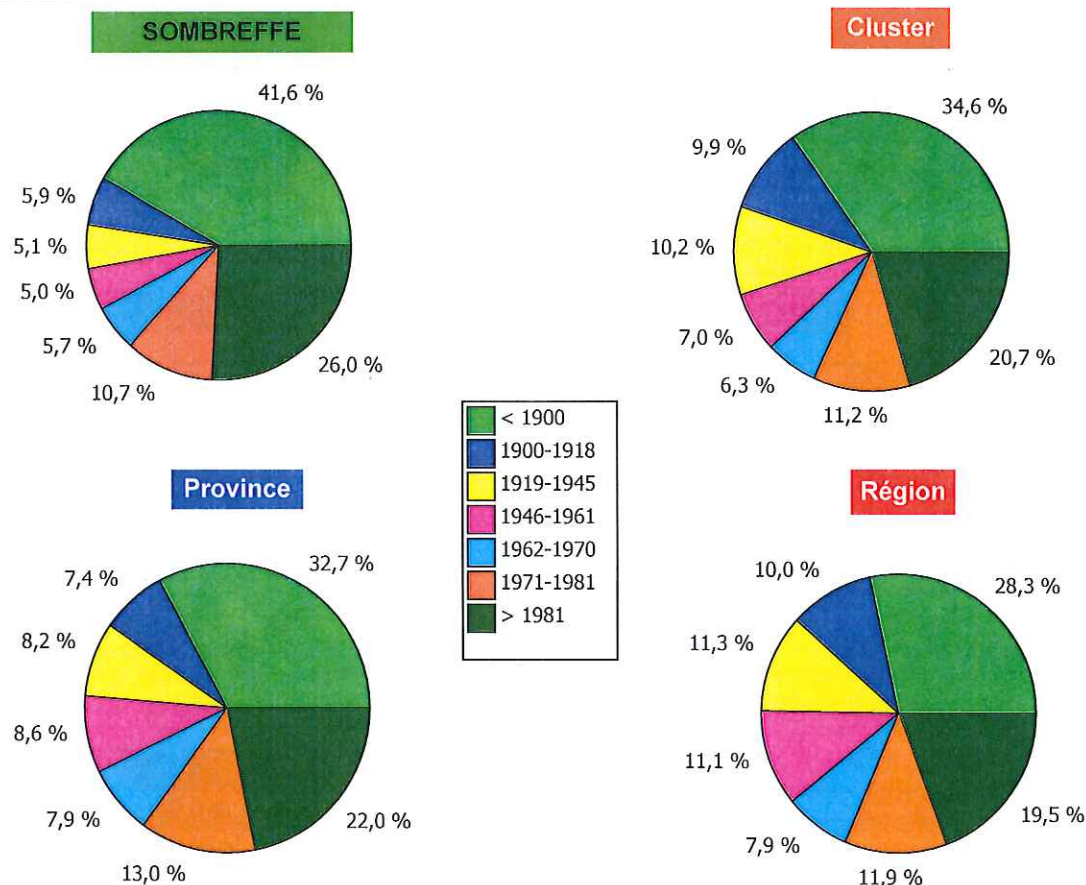
SOMBREFFE	2010	en %	2015	en %	Evolution (nbr)	(en %)
Maisons de type ouvert	1.288	41,4 %	1.334	40,9 %	46	3,6 %
Maisons demi-fermées	1.010	32,5 %	1.055	32,4 %	45	4,5 %
Maisons de type fermé	556	17,9 %	576	17,7 %	20	3,6 %
Buildings & appartements	118	3,8 %	158	4,8 %	40	33,9 %
Maisons de commerce	86	2,8 %	83	2,5 %	-3	-3,5 %
Autres bâtiments	51	1,6 %	54	1,7 %	3	5,9 %
<b>Nombre total</b>	<b>3.109</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3.260</b>	<b>100,0 %</b>	<b>151</b>	<b>4,9 %</b>

### Parc immobilier : caractéristiques des logements (2015)

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	2,55	2,32	2,18	2,16
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	73,3 %	67,4 %	62,7 %	53,1 %
% Logement avec SDB	88,9 %	83,6 %	92,1 %	87,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	68,5 %	62,0 %	67,1 %	63,8 %
% Bâtim. < 65 m <sup>2</sup>	5,4 %	11,0 %	8,6 %	15,4 %
% de logements sociaux	2,7 %	6,0 %	4,5 %	7,3 %

(2012)

### Répartition du bâti par année de construction : 2015



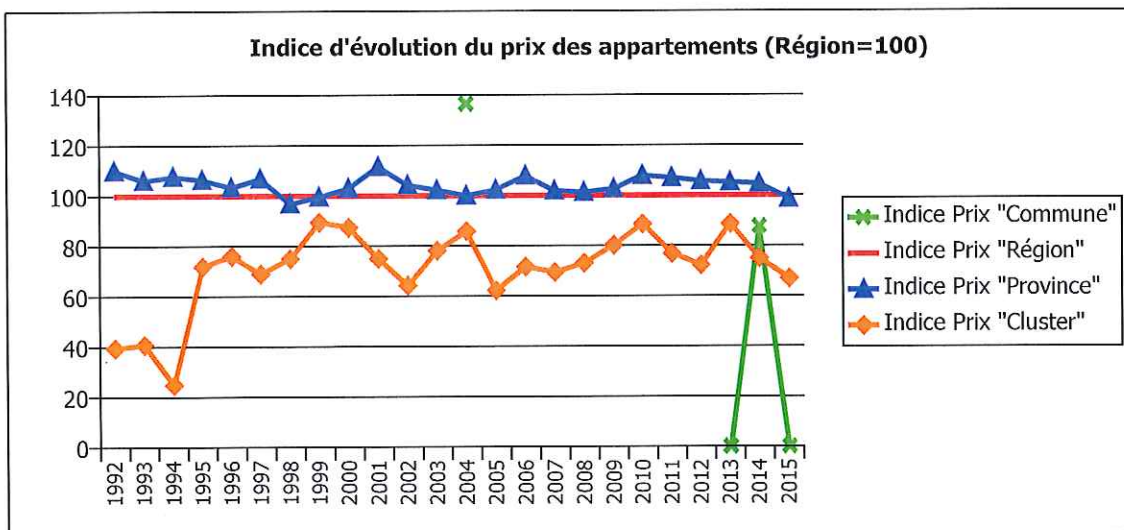
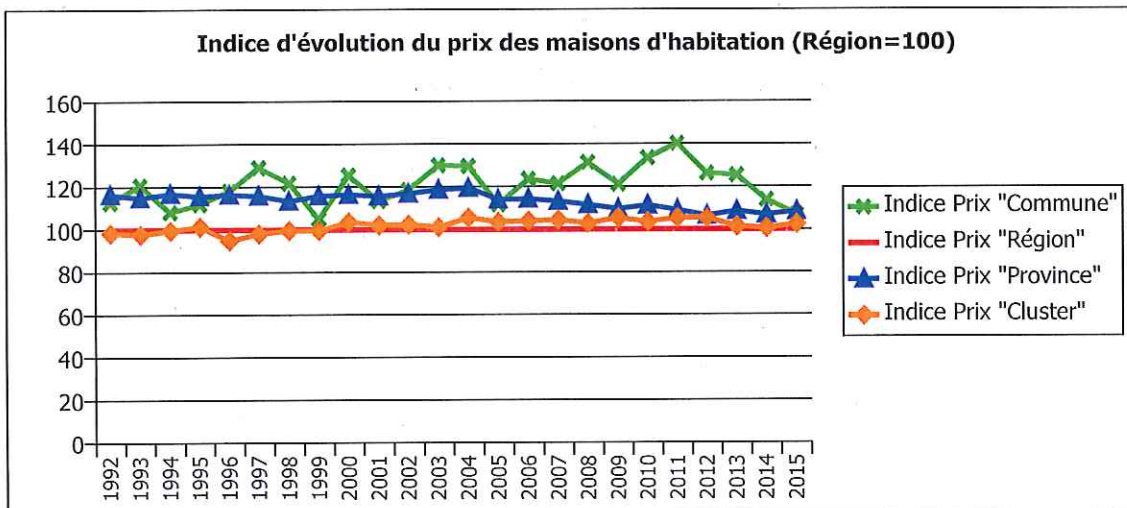
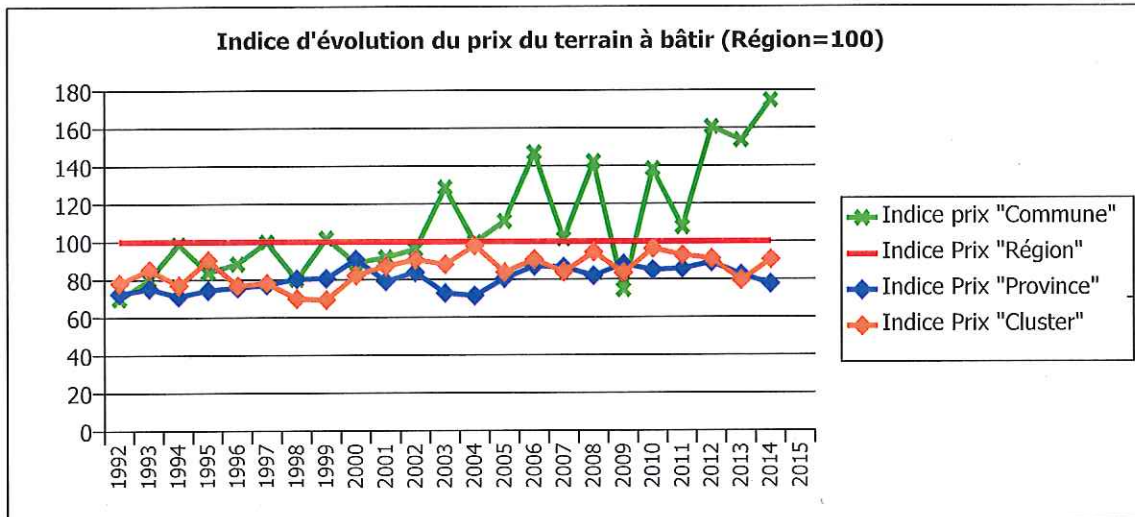
\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers



**Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2015)**

Prix moyen 2015	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	166.587	159.583	168.739	155.831
Appartement (px unit)	0	110.455	162.529	165.131
Terrain à bâtir (px m <sup>2</sup> )	88,7	46,0	39,4	50,8

(2014)



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

### Nombre moyen (par commune) de permis de bâtir pour des nouveaux logements

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2012	34	20,8	57,2	44,0
2015	20	25,0	45,1	43,2
Evolution (en %)	-41,2 %	20,3 %	-21,2 %	-2,0 %

### Nombre de permis de bâtir pour 1000 logements existants

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2012	10,7	6,9	10,1	7,2
2015	6,1	8,1	7,7	6,8

### Superficie moyenne habitable (en m<sup>2</sup>) des nouveaux logements

	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
2012	92	118	101	106
2015	109	105	102	98
Evolution (en %)	18,8 %	-10,6 %	0,8 %	-7,3 %

## Vieillesse de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

### Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2010-2015

Total		SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
	2010	463,2	609	472	519
	2015	462,2	592	481	524
	Evolut° (en %)	0,1 %	11,1 %	3,2 %	3,6 %
<b>Par affectation</b>					
Habitations ménages	2010	261,5	249,8	315,2	332,2
	2015	272,9	265,6	332,5	348,7
	Evolut° (en %)	5,0 %	6,2 %	5,5 %	5,0 %
Commerces & industries	2010	146,5	321,2	119,1	153,8
	2015	137,7	289,9	114,9	145,5
	Evolut° (en %)	-4,9 %	15,5 %	1,6 %	2,4 %
Bâtiments publics et divers	2010	28,5	13,2	16,0	16,6
	2015	25,2	12,8	13,5	14,3
	Evolut° (en %)	-10,9 %	3,7 %	-5,4 %	-1,9 %
Non bâti	2010	26,7	25,3	21,7	16,4
	2015	26,4	23,8	19,7	15,1
	Evolut° (en %)	-1,3 %	7,9 %	3,4 %	5,9 %

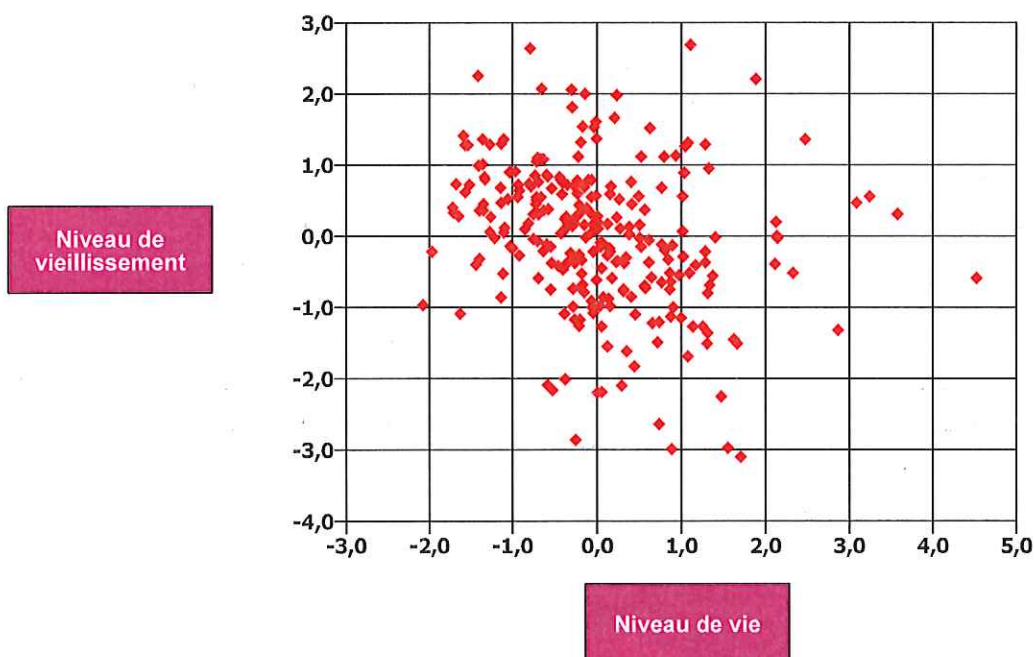
\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

### 3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2007)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillessement (Y) / Niveau de vie (X)



		Vieillessement	Niveau de vie
Commune	SOMBREFFE	-0,36	0,22
Cluster	W5	-0,05	-0,23
Province	Namur	-0,16	-0,18

#### Interprétation des facteurs "vieillessement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillessement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m<sup>2</sup>, prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet ) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

## 4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées \*

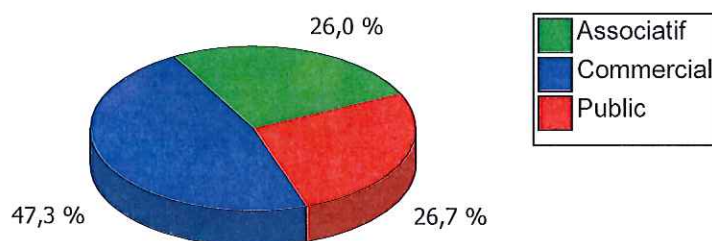
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

### 4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

#### Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	<b>Total</b>	<b>24.546</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2.588</b>	<b>100,0 %</b>	<b>20.829</b>	<b>100,0 %</b>	<b>47.963</b>	<b>100,0 %</b>

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



#### Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>100,0 %</b>

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Situation au niveau communal et de l'arrondissement

### Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et MRS	SOMBREFFE	Arrondissement
Associatif	0	14
Commercial	1	20
Public	0	12
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>46</b>

Nbre résidences serv.	SOMBREFFE	Arrondissement
Associatif	0	6
Commercial	1	6
Public	0	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>14</b>

Centres de jour	SOMBREFFE	Arrondissement
Associatif	0	4
Commercial	0	2
Public	0	2
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

### Nombre de lits

Lits agréés		Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	0,0 %	449	25,4 %
	Commercial	51	100,0 %	907	51,3 %
	Public	0	0,0 %	411	23,3 %
	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1.767</b>	<b>100,0 %</b>

Résidence service	Associatif	0	0,0 %	104	33,3 %
	Commercial	40	100,0 %	163	52,2 %
	Public	0	0,0 %	45	14,4 %
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100,0 %</b>	<b>312</b>	<b>100,0 %</b>

Centre de jour	Associatif	0	#DIV/0	60	53,1 %
	Commercial	0	#DIV/0	28	24,8 %
	Public	0	#DIV/0	25	22,1 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0</b>	<b>113</b>	<b>100,0 %</b>

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	0,0 %	711	37,6 %
	Commercial	30	100,0 %	486	25,7 %
	Public	0	0,0 %	693	36,7 %
	<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1.890</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>4.082</b>
--------------	------------	--------------

### Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## 4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

### Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agrés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	SOMBREFFE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	9,09 %	7,82 %	14,19 %	8,01 %	9,18 %
Résidence service	7,13 %	1,22 %	1,39 %	1,00 %	0,89 %
Centre de jour	0,00 %	0,44 %	0,28 %	0,39 %	0,25 %
Maison de Repos et de Soins	5,35 %	8,19 %	8,04 %	7,44 %	7,72 %
MRS en hospital	0,00 %	0,24 %	0,45 %	0,22 %	0,41 %
Centre de soins	0,00 %	0,54 %	0,64 %	0,58 %	0,45 %
<b>Total</b>	<b>21,57 %</b>	<b>18,45 %</b>	<b>24,99 %</b>	<b>17,64 %</b>	<b>18,91 %</b>

### Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	SOMBREFFE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	90,8 %	100,6 %	134,6 %	94,2 %	101,4 %

### Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
2016	25.553	40.642	304.785
2025	29.765	46.852	350.432
2035	40.241	63.405	464.221
2045	48.410	76.940	551.214
2060	53.434	83.372	592.152
Taux de croissance 2016-2060	109,1 %	105,1 %	94,3 %

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
2025	9,0 %	9,1 %	9,4 %
2035	11,6 %	11,8 %	11,9 %
2045	13,4 %	13,9 %	13,8 %
2060	14,0 %	14,4 %	14,3 %

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	13,7 %	13,0 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	4.765	1.081

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	4.735	1.051

### Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

### 4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

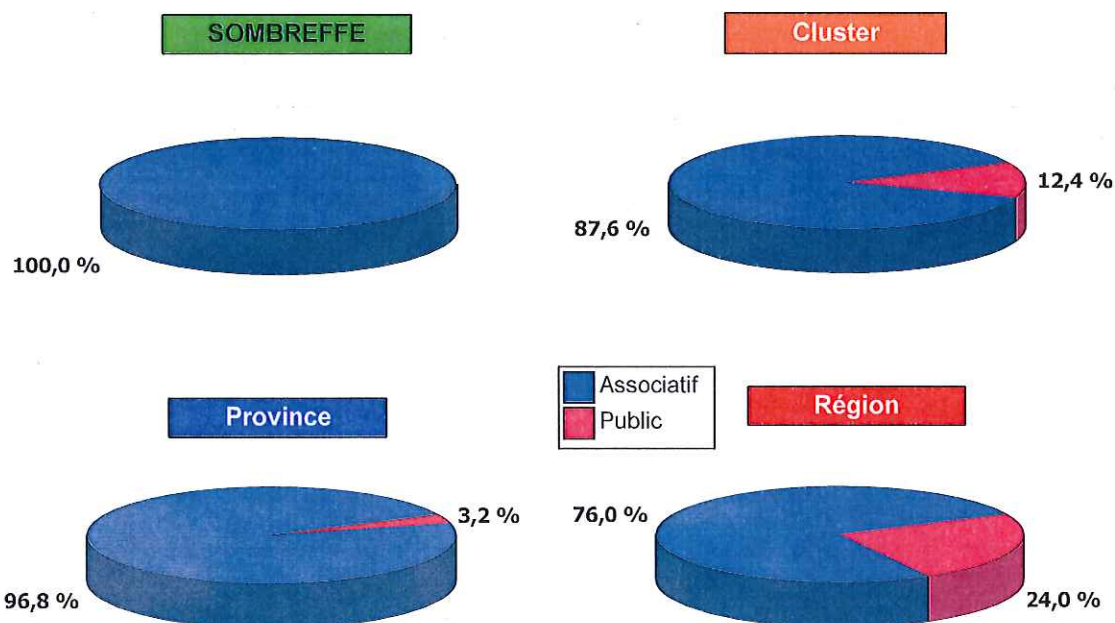
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

#### Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Associatif	6.320	196.743	737.034	4.172.639
Public	0	27.819	24.120	1.319.515
Total	6.320	224.562	761.154	5.492.154



#### Nombre heures par habitant

Pouvoir Organisateur	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Associatif	0,81	1,29	1,58	1,21
Public	0,00	0,18	0,05	0,38
Total	0,81	1,48	1,64	1,59

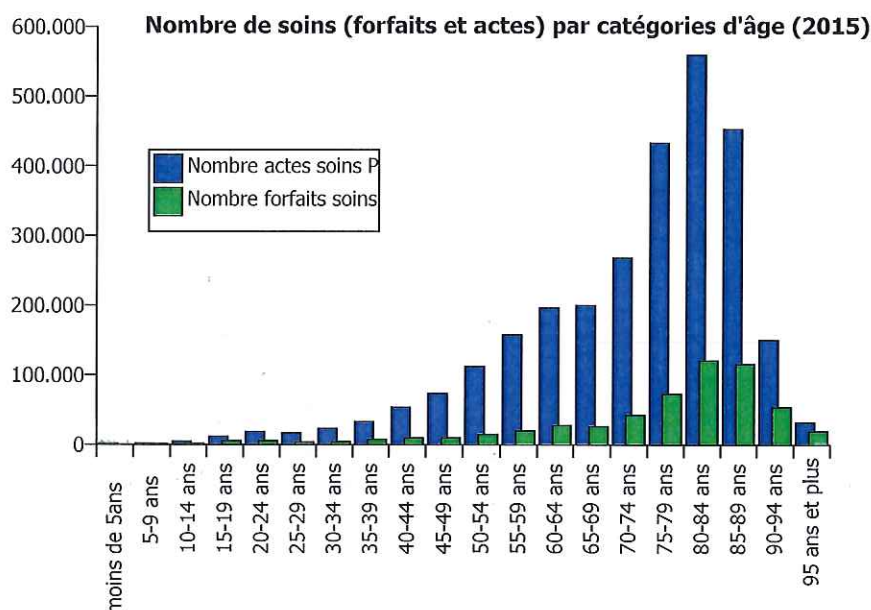
#### Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	SOMBREFFE	Cluster	Province	Région
Associatif	5,6	8,4	9,8	7,4
Public	0,0	1,2	0,3	2,3
Total	5,6	9,6	10,1	9,7



## 4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	2.713.734	523.450
2015	3.059.170	703.937
Evolution 2010-15	12,7 %	34,5 %



### Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

#### Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

#### Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller,...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

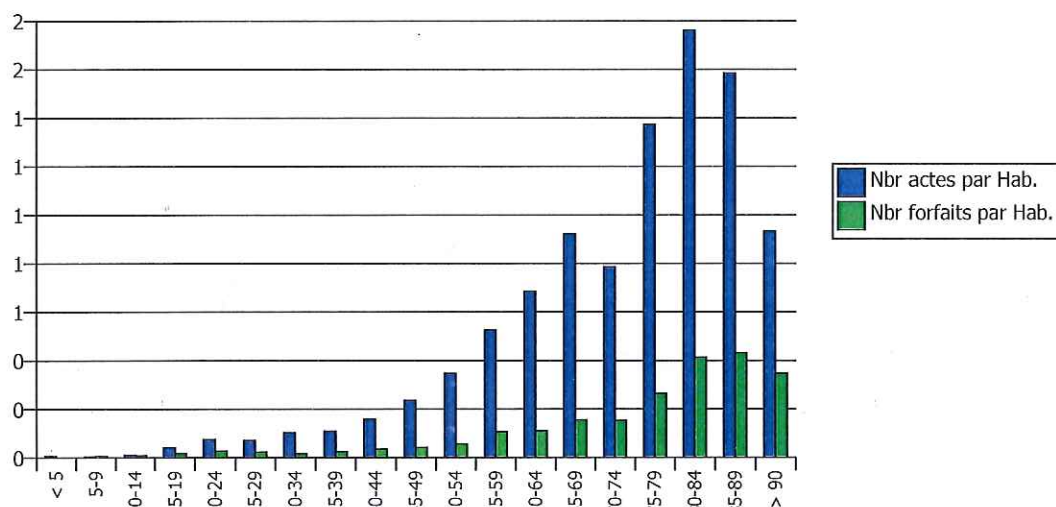
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

## Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	9,0	1,7
2015	9,7	2,2
Evolution 2010-15	8,7 %	29,7 %

### Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



### Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02	0,02	0,01
15-39 ans	0,11	0,12	0,11
40-64 ans	0,35	0,40	0,38
65-79 ans	0,57	0,64	0,68
80 ans et +	0,84	0,95	0,99
<b>Total</b>	<b>1,89</b>	<b>2,13</b>	<b>2,16</b>

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02	0,04	0,05
15-39 ans	0,40	0,53	0,45
40-64 ans	1,95	2,63	2,52
65-79 ans	3,08	3,99	3,79
80 ans et +	3,35	4,48	3,85
<b>Total</b>	<b>8,80</b>	<b>11,67</b>	<b>10,65</b>

**Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2007)**

Code	Dénomination du cluster
W5	Communes avec activités économiques en zones rurales ou semi-urbaine

Pour plus d'information [www.belfius.be/nosetudes](http://www.belfius.be/nosetudes)

Province	Commune
Brabant wallon	ITTRE
Hainaut	ANTOING
	BRUGELETTE
	ECAUSSINNES
	ESTAIMPUIS
	LEUZE-EN-HAINAUT
	MOMIGNIES
	PECQ
	SENEFFE
Liège	AUBEL
	ENGIS
	GEER
	LIMBOURG
	MARCHIN
	OREYE
	PEPINSTER
	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
	VILLERS-LE-BOUILLET
	WANZE
Luxembourg	ROUVROY
Namur	FLOREFFE
	SOMBREFFE

**Nombre de communes (groupe de comparaison)**

Cluster	Province	Région
22	38	262

